

## **Intervention d'Alain Bobbio, secrétaire national de l'Andeva**

à la manifestation nationale des victimes de l'amiante à Saint-Sulpice le 11 octobre 2019

L'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen est la plus gigantesque catastrophe industrielle et environnementale que la France ait connue depuis l'explosion d'AZF à Toulouse.

À l'Andeva nous sommes solidaires,

- solidaires des parents dont les enfants ont 4 ou 5 ans aujourd'hui et qui se demandent si à leur entrée dans l'âge adulte ils ne vont pas être rattrapés par un cancer,
- solidaires des femmes enceintes exposées à des dioxines qui redoutent de mettre au monde un enfant malformé,
- solidaires des éleveurs, écoeurés de jeter des centaines de milliers de litres de lait qui ne seront jamais bus,
- solidaires des paysans qui se demandent ce qui pourra encore pousser sur leurs terres souillées,
- solidaires des pompiers primo-intervenants sans protections respiratoires adaptées,
- solidaires des salariés des entreprises extérieures qui manipulent des gravats amiantés sans formation ni équipements adaptés,
- solidaires de tous les travailleurs qui ont perdu ou risquent de perdre leur emploi du fait de cet incendie.

Nous sommes solidaires des lutteurs de Rouen, qui se mobilisent avec courage pour savoir la Vérité sur ce qui s'est passé et imposer que le pollueur soit le payeur.

Beaucoup de questions sont posées :

- Où a commencé cet incendie ? Deux entreprises, Lubrizol et Normandie Logistique, ont déjà commencé une partie de ping pong, chacun rejetant sur l'autre toute la responsabilité du sinistre,
- Pourquoi un patron multirécidiviste a-t-il bénéficié d'une telle indulgence de la part des pouvoirs publics et de la justice ?
- Pourquoi le préfet a-t-il autorisé une augmentation du volume de produits chimiques stockés sur ce site, sans aucune étude d'impact préalable ?
- Pourquoi les juges n'ont-ils infligé à cette société qu'une amende symbolique de 4000 euros lorsqu'il a empoisonné l'air de Rouen et d'une vaste zone géographique alentour ? 4000 euros ! À peine le montant d'un pourboire pour le milliardaire américain qui la dirige.
- Pourquoi – 22 ans après l'interdiction de l'amiante – n'avoir pas enlevé une toiture en amiante-ciment de 8000 mètres carrés ?
- Pourquoi n'y avait-il pas de cartographie précise de l'emplacement des produits dangereux ?

Il ne s'agit pas seulement d'une catastrophe industrielle et environnementale. C'est un véritable crime industriel qui a été commis à Rouen.

L'Andeva, l'Adeva 76 et l'Addeva Rouen Métropole ont décidé de porter plainte pour mise en danger de la vie d'autrui. Nous devons obtenir réparation pour tous les préjudices subis du fait de cet incendie, mais aussi obtenir que les responsables rendent des comptes à la justice et que les coupables soient sanctionnés.

Il y a eu l'incendie et puis les jours d'après.

Force est de constater que l'attitude des autorités a été lamentable.

Ils avaient la réalité sous les yeux : un nuage toxique de 22 kilomètres de long et 6 kilomètres de large, chargé de redoutables cocktails chimiques cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction ainsi que beaucoup de fibres d'amiante.

Ils ont répondu par le déni.

- Plus l'air était nauséabond, plus ils affirmaient que sa qualité était garantie ;
- Plus l'eau coulait noire des robinets, plus ils affirmaient qu'elle était potable ;
- Plus les riverains recevaient de morceaux d'amiante dans leurs jardins et moins on mesurait de fibres dans l'air !

Pour bien mesurer la situation, je voudrais donner quelques chiffres :

J'ai posé deux questions à Jean-François Borde qui a fabriqué des plaques de toiture en amiante-ciment dans l'usine de Vitry-en-Charollais :

- Combien pèse un mètre carré de toiture en fibro ?
- Réponse : 15 kilos.
- Et quel pourcentage d'amiante dans une plaque de toiture ?
- Réponse : 10%.

Le calcul est simple : la toiture pesait au total 120 tonnes, dont 12 tonnes d'amiante !

J'ai posé une autre question à un ami biologiste, familier des calculs complexes :

- Combien pèse une fibre d'amiante ?
- Réponse : 6 à 7 picogrammes.

Un picogramme c'est un milliardième de milligramme !

Avec ces chiffres en tête on peut comprendre ce qui s'est passé : dans une plaque d'amiante neuve, les fibres d'amiante sont englobées dans le ciment. Lorsqu'un violent incendie attaque une vieille toiture en fibro, la toiture explose et libère des masses de fibres d'amiante qui sont happées par de puissants courants ascendants d'air chaud.

Dans cette énorme colonne de fumée noire, il y avait bien des cocktails chimiques de produits CMR, des débris de toutes sortes et plusieurs milliards de fibres d'amiante.

C'est cette réalité-là que la préfecture et la DREAL nient.

Quand on entend le directeur de la DREAL se féliciter qu'une mesure à 4, 8 fibres par litre d'air est inférieure au seuil réglementaire de gestion de 5 fibres par litre, on ne peut que se dire que chez certains responsables l'arrogance n'a d'égale que l'ignorance et l'irresponsabilité.

- Peuvent-ils ignorer que l'amiante est un cancérigène sans seuil pour lequel il n'existe pas de niveau bas d'empoussièrement au-dessous duquel on pourrait garantir l'absence de risque de cancer ?
- Peuvent-ils ignorer, eux qui brandissent la valeur de 5 fibres par litre d'air comme une bible, que l'Agence nationale de Sécurité sanitaire (Anses, ex-Afsset) a préconiser en 2009 (il y a 10 ans !) d'abaisser ce seuil à 0,5 fibres par litre pour tenir compte de l'évolution du fond de pollution ?
- Peuvent-ils ignorer qu'en 2009, l'Anses préconisait également un décompte séparé des fibres courtes d'amiante ? A Rouen, les fibres courtes n'ont pas été mesurées, alors qu'elles représentent près des deux tiers des fibres en suspension dans l'air dans un nuage de poussières d'amiante.

Je voudrais pour terminer saluer l'importance de la mobilisation citoyenne qui a eu lieu à Rouen depuis l'incendie.

A Rouen, des milliers de personnes ont manifesté dans la rue pour exiger la Vérité : le 30 septembre, le 1<sup>er</sup> octobre, le 8 octobre, le 12 octobre. Une réunion publique se prépare pour le 17 octobre.

Mais il y a aussi quelque chose de très important, même si cette réalité est moins visible : Les mensonges des autorités ne passent plus.

Il ne s'agit plus aujourd'hui de petits cercles de militants spécialistes de la santé au travail. C'est toute la population qui ne fait plus confiance et qui discute aujourd'hui de la sécurité des travailleurs et des habitants. C'est Monsieur ou Madame « Tout-le-Monde » qui fait une recherche sur Internet ou qui ramasse des débris suspects pour les envoyer à un laboratoire. La prise de conscience est impressionnante.

Il y aura une enquête officielle. Mais il y a aussi dès maintenant une contre-enquête qui se prépare avec des experts indépendants et des juristes. C'est une formidable synergie de compétences et d'expériences.

Les tracts unitaires comportent aujourd'hui une trentaine de signatures : des syndicats d'ouvriers, d'enseignants, de paysans, d'avocats de toutes obédiences, des associations de défense de l'environnement, des associations de victimes (dont l'Adeva, l'Adeva Rouen Métropole et l'Adeva 76), des partis et organisations politiques de diverses tendances... Tous ont su mettre de côté leurs différences et s'unir sur l'essentiel : le droit à la santé, le droit à la vie.

Les tâches à venir sont écrasantes. Mais cette unité est une promesse pour l'avenir.

Pour finir, nous retiendrons deux mots d'ordre scandés dans toutes les manifestations de Rouen :

**Lubrizol coupable / État complice !**

**Lubrizol doit payer !**

